

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017 À 17 H.

Sont présents : M. John Pineault Maire
M. Yves Martin Conseiller no. 1
M. Michel Charlebois Conseiller no. 2
Mme Hélène Boulanger Conseillère no. 4
M. Frédérick Lee Secrétaire-trésorier

Est absente : Mme Shawna Doucet Conseillère no. 3

Cette séance extraordinaire a été dûment convoquée au moyen d'un avis public paru le 30 novembre 2017.

Point 1. Ouverture de la séance

Constat de quorum et ouverture de la séance

À 17 h 11, le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal et le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 17-12-182

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Point 3. Résolution # 17-12-183

Adoption du budget de la Municipalité pour 2018

ATTENDU QUE le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RECETTES

• Taxes	600 700 \$	
• Paiements tenant lieu de taxes	293 194 \$	
• Services rendus	22 900 \$	
• Imposition de droits et autres	238 546 \$	
• Transferts inconditionnels	31 099 \$	
• Transferts conditionnels	107 878 \$	

TOTAL DES RECETTES

1 294 317 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Conseil municipal	49 067 \$	
• Services juridiques	1 000 \$	
• Gestion financière et administrative	214 096 \$	
• Greffe	0 \$	
• Évaluation	27 742 \$	
• Autres (maisons municipales)	11 027 \$	302 932 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

• Police	26 000 \$	
• Protection contre les incendies	37 943 \$	63 943 \$

TRANSPORT

• Voirie municipale	159 834 \$	
• Enlèvement de la neige	122 500 \$	
• Éclairage des rues	20 200 \$	
• Circulation	6 400 \$	308 934 \$

HYGIÈNE DU MILIEU		
• Purification et traitement de l'eau	29 752 \$	
• Réseau de distribution de l'eau potable	99 156 \$	
• Réseau d'égouts	38 069 \$	
• Déchets domestiques	39 077 \$	
• Matières recyclables	31 331 \$	
• Cours d'eau	230 \$	
• Foresterie	<u>150 \$</u>	237 765 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
• Premiers répondants		0 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
• Aménagement, urbanisme et zonage	65 258 \$	
• Promotion et dév. – Industrie/commerce	48 841 \$	
• Promotion et développement – Tourisme	61 453 \$	
• Camping municipal	<u>3 147 \$</u>	178 699 \$
LOISIRS ET CULTURE		
• Activités récréatives – Centre comm.	12 396 \$	
• Patinoire intérieure	36 223 \$	
• Port de plaisance (quais)	2 850 \$	
• Parcs et terrain de jeux	29 249 \$	
• Parc régional	391 \$	
• Maison de la communauté	52 563 \$	
• Subventions	3 000 \$	
• Activités culturelles – Centre comm.	21 548 \$	
• Bibliothèque	13 022 \$	
• Musée et centre d'exposition	<u>9 035 \$</u>	180 277 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
• Intérêts sur dettes à long terme	11 379 \$	
• Autres frais de financement	<u>2 600 \$</u>	13 979 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 286 529 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
• Remboursement de capital	7 788 \$	
• Immobilisations	<u>0 \$</u>	
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		<u>7 788 \$</u>
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		<u><u>1 294 317 \$</u></u>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti pour l'année 2018 telles que présentées ci-haut.

Point 4. Résolution # 17-12-184

Adoption du programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020

ATTENDU QUE le conseil prévoit effectuer les dépenses en immobilisation suivantes pour les trois prochaines années;

2018

Mise à niveau du système d'aqueduc et d'eau potable	*3 500 000 \$
Plans et devis pour nouveau bureau municipal	<u>50 000 \$</u>
	3 550 000 \$

2019

Mise à niveau du système des eaux usées	*1 600 000 \$
Nouveau bureau municipal	<u>*1 500 000 \$</u>
	3 100 000 \$

2020

Installations touristiques en lien avec traversier * 500 000 \$
500 000 \$

* = *Conditionnel à des aides gouvernementales*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'adopter le programme des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 tel que présenté ci-haut.

Point 5. Résolution # 17-12-185

Adoption d'une résolution déterminant le taux de taxe foncière générale pour 2018

ATTENDU QUE le règlement R 05 84-11 de la Municipalité autorise le conseil à déterminer la taxe foncière par voie de résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que le taux de taxe foncière suivant soit adopté pour l'année 2018 :

Taux de la taxe foncière générale : 1,13 \$ / 100 \$ d'évaluation

Point 6. Résolution # 17-12-186

Adoption du taux d'intérêt et de pénalité sur les taxes impayées en 2018

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité de déterminer pour 2018 le taux d'intérêt et de pénalité à 5% chacun.

Point 7.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Aucun citoyen n'est présent.

Deux agents de la Sûreté du Québec sont présents.

Point 8. Résolution # 17-12-187

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 17 h 07.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédéric Lee
Secrétaire-trésorier